**Aquaculture**

conchyliculture

En 2022, la France a produit 142 000 tonnes de mollusques et crustacés, principalement des huîtres (81 900 tonnes) et des moules (58 000 tonnes). Le chiffre d’affaires de ces activités, hors écloserie-nurserie, s’élève à 573 millions d’euros.

La France réalise 49 % du chiffre d’affaires et 27 % du volume de la production conchylicole de l’Union européenne. Elle est leader dans les huîtres avec 83 % de la production européenne. Pour les moules, elle se situe au deuxième rang en chiffre d’affaires juste derrière l’Espagne grâce à un prix unitaire élevé (2,37 €/kg), mais au troisième rang en volume, loin derrière l’Espagne (192 000 tonnes à 0,81 €/kg) et juste derrière l’Italie (60 500 tonnes à 1 €/kg).

L’Union européenne produit 1,7 % de la production conchylicole mondiale, dominée par les pays asiatiques, et en particulier par la Chine qui produit 71,8 % des coquillages et crustacés.

En 2022, la production annuelle d’huîtres en France augmente de 1 % en volume et 4 % en valeur. À l’inverse, la production de moules connait un déclin de -12 % en volume et -8% en valeur.

En 2022, 17 152 personnes pour 9 546 équivalents-temps-plein travaillent dans une des 2 558 entreprises conchylicoles. Premier département ostréicole, la Charente-Maritime emploie 5 845 personnes représentant 2 544 équivalents-temps-plein.